

Objet : Marché n°20S0044 Fourniture et pose d'extincteurs et de matériel, vérification et maintenance des moyens de sécurité incendie - Avenant de prolongation n°1

N° : VA_DEC2024_785
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2194-7 du Code de la commande publique

décidons

De conclure un avenant de prolongation avec la société SASU INCENDIE PROTECTION SECURITE, titulaire du lot unique du marché « Fourniture et pose d'extincteurs et de matériel, vérification et maintenance des moyens de sécurité incendie », domiciliée à CAMBRAI (59400).

Le marché dont la désignation précède est modifié afin de permettre de prolonger le délai d'exécution du marché de 3 mois.

Le marché prenant fin au 31/12/2024, sa durée est prolongée de 3 mois, soit du 01/01/2025 au 31/03/2025.

Montant maximum initial du marché : 49 449,56 € TTC

Montant maximum pour la prolongation de 3 mois des prestations : 8 750,00 € TTC

Montant forfaitaire : 3612,39 € TTC

Soit au total, une augmentation de 12 362,39 € TTC (douze mille trois cent soixante-deux euros et trente-neuf centimes d'euros toute taxe comprise).

Le présent avenant prend effet à sa date de notification.

Imputation comptable : 6156 020 2200
Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 31 décembre 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-207936-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 31 décembre 2024